

WEBINAIRE : ENTREPRISES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE, COMMENT S'INSCRIRE DANS LES PLANS DE RELANCE ?

MARDI 16 FEVRIER 2021



LES RÉPONSES AUX QUESTIONS

Q / Qu'en est-il de la prise en charge de l'ADEME pour le bilan carbone?

R / Une subvention existe pour les PME via le dispositif Tremplin

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

Retrouvez la liste des actions éligibles et montants d'aide :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/sites/default/files/2021-02/liste-actions-eligible-montant-aide-Tremplin-transition-ecologique-PME.pdf> ainsi que la définition des actions éligibles

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/sites/default/files/2021-02/definition-actions-eligibles-tremplin-transition-ecologique-PME.pdf>

Q / Quelles aides pour la rénovation des toitures des bâtiments à vocation de bureaux et d'activités industriels en vue de diminuer les consommations d'énergies et parallèlement pour l'installation de centrale photovoltaïque

R / Pour les bâtiments industriels, il existe des aides pour l'isolation des combles et toitures via le dispositif Tremplin <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>. Les Certificats d'économies d'énergie peuvent également être mis en œuvre.

Pour les bâtiments tertiaires, un crédit d'impôts existe. <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/credit-impot-renovation-energetique-tpepme>

Q/ Bonjour, je suis une association, à qui je m'adresse pour le "TPE/PME gagnantes....."

R / Le dispositif TPE/PME gagnantes s'adresse aux entreprises, pour les associations, nous vous invitons à vous rapprocher de la CRESS

R / En tant qu'association, tout dépend de votre demande technique précise. Dans tous les cas, vous pouvez utilement, si vous êtes présents sur le territoire du Grand Avignon, vous rapprocher de la communauté d'agglomération et de sa commission extracommunautaire "environnement et développement durable" qui est ouverte aux porteurs de projets associatifs. Contact par le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92

Q / Avez-vous des aides spécifiques sur le réemploi des filets de pêches ? Merci pour votre retour

R/ Nous avons soutenu un projet dans le Var <https://www.apam-med.eu/developpement-regional/projet-recyclage-valorisation-des-engins-de-peche-aquaculture-usages/>

Q/ Bonjour Le Diag Flux s'adresse aux entreprises de 20 salariés, et pour les TPE de -20 ?

R/ Les -20 peuvent solliciter l'intervention d'un conseiller CMAR pour les accompagner. Vous pouvez contacter Caroline Valtierra de la CMAR au 04 91 32 24 44 ou bien Meddy Kefi

Q/ Donc si on résume on a des outils Métropole, des outils Région et des outils ADEME....quels conseils, ou contact pourriez vous conseiller à un entrepreneur qui par nature a très peu de temps pour ces sujets pourtant passionnants?

Organisé par :



En partenariat avec :



R / Je pense utile de cibler votre besoin, ou projet, essentiel, prioritaire et vous rapprocher d'un correspondant parmi les partenaires de cette matinée selon votre localisation (CCI, Grand Avignon, Ademe, Région, pour vous aider à préciser votre demande ou y répondre très directement). Pour des projets en émergence dans le champ de l'environnement sur le territoire du Grand Avignon, contact par le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92.

Q/ Concernant les économies d'énergie des entreprises pour passer en auto consommation solaire, beaucoup ont des toitures en everite donc amiantées, et cela représente un handicap majeur et rédhibitoire de cout de désamiantage pour passer au solaire. Que pouvez-vous leur proposer comme aide pour se convertir ?

R/ Le retrait de l'amianté étant obligatoire réglementairement, l'ADEME n'est pas en mesure d'apporter une aide. Toutefois, le site du ministère mentionne des aides auprès de l'ANAH et une déduction fiscale dans les impôts fonciers pour le propriétaire. <https://www.ecologie.gouv.fr/lutte-contre-lamianté>

R / Sur le territoire d'Aix en Provence, une expérimentation est conduite avec une ouverture sur rdv et à certaines dates des déchetteries pour accueillir ces déchets. Les contacter.

Q/Combien de TPE ou de PME bénéficient de ces aides aujourd'hui? Par rapport aux collectivités, sociétés publics ou grands groupes? Accéder à ces aides parait complexe si on a pas un bureau d'études interne...merci pour l'outil internet de l'ADEME qui a l'air complet.

R/ Les conseillers CCI sont à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de vos projets

R/ Près de 70 % du budget régional de l'ADEME en 2020 a bénéficié aux acteurs économiques. Les PME en font partie.

Pour le contact avec le service "environnement et développement durable" du Grand Avignon : 04 90 84 47 92

Q/ Allez-vous faire un focus sur le tri des déchets ?

R/ Vous avez dans les présentations des premiers éléments de réponses sur les possibilités sur la question des déchets et économie circulaire. Nous avons organisé ce webinaire dans le cadre d'une première approche. Au vu des questions qui surgiront et de vos demandes, nous organiserons si nécessaire d'autres moments plus ciblés, par thème.

Pour information, il existe également des chartes pour réduire les déchets plastiques : <https://www.arbe-regionsud.org/1375-2-chartes-pour-zero-dechet-plastique.html>

Contact au Grand Avignon pour le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92

Q/Bonjour, quand nous avons des questions sur des AAP à la lecture du site AGIR, avant de déposer un dossier, comment faire pour avoir un interlocuteur de l'Ademe, j'ai déjà rencontré ce problème sur des AAP en 2020, merci

R / Le bouton "Contacter l'ADEME" est bien prévu pour cela et les sollicitations nous parviennent rapidement. Toutefois fin 2020, il y a eu un petit bug donc certaines sollicitations ne nous sont pas parvenues.

Q/ On est une PME en cours de certification ISO 9001, 14001 et labellisation RSEi. On a eu aucune aide pour se faire accompagner, vers qui se tourner pour présenter notre plan d'action?

R/ Votre conseil environnement en CCI ou dans votre fédération professionnelle dans un premier temps.

Q/ pour les bilans carbone, l'ademe subventionne t-elle des bilans en particulier, méthode bilan carbone? ou faut il passer par des cabinets en particulier?

R/Subvention possible à travers TREMPIN. Pas de subvention ciblant a priori particulièrement une méthodologie. L'ADEME intervient en soutien technique, cf site bilan-GES.ademe.fr.

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>.

Organisé par :



En partenariat avec :



Q/En tant que consultant, comment s'intégrer dans ces différents dispositifs pour accompagner des entreprises ? Pas d'intégration prévue autre que votre connaissance des dispositifs pour les promouvoir lors de vos réponses aux consultations des entreprises.

R /Des opérations collectives, soit d'information, soit de conduite de projets ou de planification d'actions, peuvent vous permettre de nouer contact, selon votre domaine d'expertise. Contact au Grand Avignon par le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92.

Q/ En particulier pour l'ADEME, les entreprises peuvent présenter des devis d'accompagnement, faut-il être référencé ?

R/ Selon les dispositifs, il est nécessaire de recourir à des professionnels qualifiés (RGE, OPQIBI...); tout est mentionné sur le site AGIR POUR LA TRANSITION.

Q / Mes clients sont des particuliers et des professionnels qui ont choisi de changer leur mode de déplacement vers plus d'eco-responsabilité (2 Roues Utilitaires 100% Electriques).

Comment le plan de relance pourrait donner un coup de pouce à ces nouveaux types de déplacement respectueux de l'environnement au delà de l'aide gouvernementale ?"

R/ Les PME peuvent demander une aide via Tremplin pour l'acquisition d'un vélo cargo électrique et la création d'un abri à vélo. <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>.

Il existe un soutien de certaines communes et du Grand Avignon pour l'acquisition de certains véhicules électriques pour les particuliers. Contact par le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92

Q/ Savez-vous quels sont les besoins technologiques des villes et des collectivités pour aller plus loin dans cette transition écologique? Type éclairage intelligent capteurs pour optimiser la mobilité etc?

R / en tant que collectivité, oui, les besoins sont bien sûr exprimés en direct au sein du Grand Avignon, ou dans des ateliers de travail qui associent les communes au travail d'élaboration de toutes les actions en faveur de la transition écologique

Q/ Pouvez-vous m'orienter vers des entreprises du département qui seraient spécialisées sur le solaire thermique ?

R/ Selon votre territoire, vous pouvez vous rapprocher des "espaces info énergie" et des structures qui les portent, ils fournissent information et accompagnement pour les particuliers et le "petit tertiaire" en toute neutralité commerciale. Ces structures ont évolué vers un "service d'accompagnement à la rénovation énergétique" depuis le début de l'année 2021. <https://www.faire.gouv.fr/>

Le Grand Avignon soutient la démarche sur tout son territoire. Contact par le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92 pour avoir les contacts locaux et les renseignements précis.

Q/ Ne pensez vous pas qu'il serait judicieux justement d'en prévoir une d'aide pour le désamiantage car de très nombreuses entreprises sont coincées sur ce plan . ce qui occasionne un manque à gagner et de développement important pour un nombre incalculable d'entreprises de la filière solaire de plus ça me paraît parfaitement cohérent car l'amiante est nuisible pour la sante comme chacun le sante. d'une pierre vous pourriez faire 2 coups gagnants !...Pourquoi un tel immobilisme et désintérêt sur ce plan ? d'autant plus que la sante passe avant toute considération économique ou écologique ncp ?...

R/ Des expériences sont en cours notamment sur le territoire d'Aix en Provence et de l'ouverture sur rdv des déchetteries sur ce sujet.

Organisé par :



En partenariat avec :



Q/ le département (le pays?) compte-t-il mettre en place la collecte par le tri (puis du recyclage?) de l'aluminium ménager ?

R/ Serait-il possible de préciser la question car cette filière de tri et recyclage existe déjà.

Q/ comment prendre rendez-vous avec un conseiller CMAR pour l'accompagnement d'une PME ?

R / Vous pouvez contacter Caroline Valtierra de la CMAR au 04 91 32 24 44 ou bien Meddy Kefi

Q/ Merci c'est clair, avez-vous une cartographie synthétique de toutes ces aides ?

R/ C'est l'objet de l'élaboration du Parcours Transition Ecologique des Entreprises de la Région Sud (cf présentation d'Emmanuelle Mandaron) qui devrait être mis en ligne avant l'été.

Q/ concernant le traitement de l'eau et du calcaire : pourquoi continuer à laisser les gens et entreprises consommer et gaspiller des millions de m3 d'eau de ville qui coute de plus en plus cher à vie , payer des contrats d'entretien fort couteux à vie, et polluer à vie (rejet des saumures aux égouts) alors qu'une alternative 100% écologique et économique sans aucune contrainte ni frais d'entretien existe ? Quelles mesures existent pour aider les entreprises à se convertir et à faire des économies d'énergie car ce procédé qui est breveté et présent dans 35 pays permet de tout DETARTRE ce qui génère des économies d'énergie (1 mm de calcaire = 7% de consommation supplémentaire !) Que pouvez-vous proposer? vous pouvez me contacter: francis.foster@wanadoo.fr ou au 0611540956

R/ Pour déployer un procédé visant les économies d'énergie, vous pouvez porter une demande de création de fiche CEE standardisée. Renseignements possibles auprès de l'ATEE / Club C2E.

Q/ Quels sont les labels existants dans le digital ? Par exemple, pour la création de sites web eco-responsables et pour le travail à distance ? Merci !

R/ L'ADEME a soutenu un MOOC sur le numérique responsable

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/numerique/former-numerique-responsable-quelques-minutes>

Q/ Merci pour ce retour et ces précisions. Savez-vous comment participer à ces réunions de travail afin de se positionner sur les projets déjà lancés au sein des collectivités?

R / Selon que vous êtes ou pas sur le territoire du Grand Avignon, contacter directement les partenaires de cette matinée et l'organisation pour avoir les coordonnées nécessaires. Association? TPE?

PME?Groupe? Ateliers de travail, commission extracommunautaire "environnement développement durable", commission "développement durable" de la CCI

En ce qui concerne le Grand Avignon : contact par le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92

Q / En ce qui concerne les problèmes de cartons, avez-vous des solutions?

R/ Afin de répondre au mieux, il serait nécessaire de préciser les problèmes évoqués.

Selon les flux, sur le territoire du Grand Avignon, vous rapprocher de la communauté d'agglomération pour examiner au cas par cas votre situation et/ou participer à la mise en place de solutions collectives efficaces

Q/ Bonjour, Nous sommes en train de rénover un bâtiment, nous souhaitons nous pencher sur les fenêtres qui ne sont pas en double vitrage et qui sont très mal isolées, y a t-il des aides à ce niveau?

R / Oui je vous invite à consulter le site "FAIRE" et les CEE pour les bâtiments tertiaires.

Si vous êtes sur le territoire du Grand Avignon, et "petit tertiaire", vous rapprocher de ALTE qui met en place le service d'accompagnement à la rénovation énergétique. Contact par le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92

Organisé par :



En partenariat avec :



Questions posées par mail

Q/ Très intéressant dans l'ensemble, cela complète mon information sur le sujet. Cependant, cela s'adresse principalement à des collectivités et grandes entreprises, et pas nécessairement à une petite taille atypique comme la mienne. Acteur du tri, et du recyclage, ayant souscrit à une fourniture d'électricité verte, je me trouve également bloqué par mon environnement.

A l'heure actuelle, je recherche des solutions adaptées à mon budget limité, et à la situation dans un cadre soumis aux règlementations des architectes des bâtiments de France.

Il semble que la fin de la présentation par Anne Marie de l'ADEME comporte un volet pour les Hébergements et Restaurants et cela m'intéresse, puisque « à ma taille ».

Merci de bien vouloir me tenir informé prochainement

R/ Le dispositif France Relance Tourisme Durable sera prochainement publié (courant mars) sur <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/france-relance-tourisme-durable>

Pour la rénovation énergétique, sur le Grand Avignon, et dans le cadre du "petit tertiaire", justement, contacter ALTE pour le service d'accompagnement à la rénovation énergétique. Contact par le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92

Q/ Nous portons des unités de méthanisation territoriales en France et travaillons sur des opportunités sur le 13 / 84, peut être pourrions-nous échanger sur cette prospection et ces projets ?

R/ Le réseau Métha'synergie pourra vous apporter un premier niveau <https://methasynergie.fr/>. Ensuite, vous pourrez nous solliciter via <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/etudes-prealables-a-construction-dune-installation-methanisation>

Si nécessaire, sur le territoire du Grand Avignon, pour une mise en contact avec les services techniques et les communes intéressées potentiellement, contact par le service "environnement et développement durable", 04 90 84 47 92

Q/ Nous sommes une PME posant des climatisations. Actuellement nous trions le carton, le cuivre, le polystyrène, les câbles et nous avons une benne DIB. Ponctuellement nous récupérons des groupes de clim que nous apportons à la ferraille.

ci-dessous quelques questions :

- comment optimiser nos déchets DEEE
- peut-on améliorer la valorisation de la benne DIB, si oui comment.

R/ Avec le diag Eco Flux (BPI France si > 20 salariés / CMAR si < 20 salariés), vous aurez des conseils pour améliorer votre gestion de déchets mais également les autres flux de votre entreprise.

R/ Selon la taille de l'entreprise et les flux prendre contact avec les services compétents du Grand Avignon (collecte et gestion des déchetteries). Pour un premier contact par le service "environnement et développement durable": 04 90 84 47 92.

Q/ Il y a deux semaines, j'ai changé le positionnement de mon entreprise puisque je souhaite que mon impact personnel et professionnel soit le plus écologique possible. Je suis au début du chemin et je sais que j'ai un long chemin à faire afin de pouvoir afficher mon entreprise comme "écologique".

Question : Quelles sont les meilleures sources d'information (blogs, presse, ...) à suivre pour aider à limiter l'impact du digital sur l'écologie ?

R/ Un MOOC pour vous former :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/numerique/former-numerique-responsable-quelques-minutes>

Organisé par :



En partenariat avec :

